

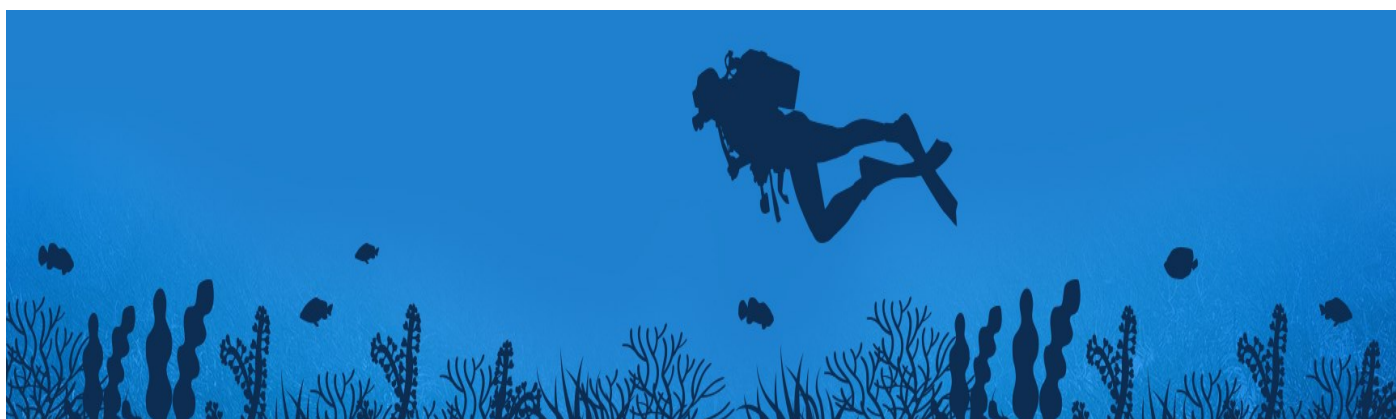
Bonjour à Tous,

J'espère que vous êtes tous en bonne santé et que vous êtes prêts pour la période de déconfinement.

Je souhaite à ceux d'entre nous qui ont eu des problèmes de santé un prompt rétablissement pour qu'ils puissent reprendre une activité qu'ils n'auraient sans doute jamais voulu suspendre.

Avant de vous donner quelques informations, je vous invite à la plus grande prudence en respectant les dispositions qui ont été prises par les pouvoirs publics pour votre bien et celui des autres.

Je sais que certains d'entre vous sont impatients de reprendre leur sport favori, le plus rapidement possible d'autant que le temps est pour le moins clément et que pendant une bonne partie de la période de confinement, il y avait une forte tentation d'aller naviguer, soleil et vent étant au « rendez-vous » !



Dans le contexte actuel la situation est la suivante :

- l'accès à la base de Plobsheim n'est actuellement pas autorisé, une démarche est engagée par l'UNAP envers les Maires de Plobsheim et d'Eschau pour qu'ils transmettent une demande de dérogation à la Préfète de la Région, afin de nous permettre d'utiliser la base nautique en respectant les mesures de sécurité prescrites par les pouvoirs publics.
- L'accès au plan d'eau n'est pas autorisé, l'arrêté de VNF stipule que l'accès aux plans d'eau de son domaine est interdit jusqu'au 28 mai, il n'y a pour le moment aucun avis qui lève cette interdiction.

Par conséquent, aux risques de vous décevoir, pour le moment **vous ne pouvez pas vous rendre à la base** de Plobsheim.

Il est évident que nous vous informerons de toute évolution d'une situation que nous devons respecter.

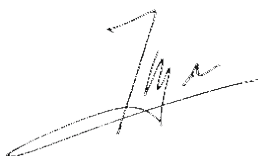
Enfin il nous faut préparer la réouverture de la base et mettre en place en accord avec l'UNAP les mesures qui permettront cette réouverture dans le respect des mesures de deconfinement édictées par les pouvoirs publics mais aussi par la Fédération Française de Voile afin de vous protéger quelle que soit votre activité.

Vous serez évidemment tenu au courant de ces dispositions, dans l'intervalle pour ceux qui ne l'auraient pas déjà fait, je vous invite à renouveler votre adhésion au club, vous devez être membre et licencié FF Voile. Pour votre information, l'UNAP n'appliquera pas la majoration des cotisations au 15 avril -1^{er} mai tel que cela avait été prévu pour 2020.

Le secrétariat du club fonctionne en télé travail, vous pouvez donc communiquer par mail et nous vous répondrons rapidement.

A bientôt sur l'eau !

Cordiales salutations sportives



Jean-Pierre Gros
Président ACAL



M. Krauth
Président Voile



ACAL news Feuille d'information

Retrouvez-nous sur le WEB

AQUATIC CLUB D'ALSACE ET DE LORRAINE

www.acal67.com

19, rue de l'Oberelsau
67200 Strasbourg
Tél. : 03 88 29 31 50

e-mail : contact@acal67.com

Rédaction en Chef
& réalisation

Anny Haertel